



## Un/une informaticien(ne)

Sous l'autorité du responsable du service, vous assurerez la gestion du parc informatique de la Ville et le support aux utilisateurs : dépannage, entretien et installation d'équipements informatiques ou bureautiques (serveur de fichiers, messagerie, imprimantes, téléphonie, outils intranet, bases de données, applications métiers, ...).

L'infrastructure informatique s'appuie sur des technologies adaptées aux problématiques de performance, de sécurité et de redondance nécessaire au bon fonctionnement des services administratifs de la Ville (virtualisation de serveurs, Firewall, SAN/NAS, VLAN,...).

### MISSIONS PRINCIPALES

- ✓ Prendre en charge l'installation, la préparation et le dépannage des postes informatiques (bureautique, messagerie, logiciels et périphériques, réseau, applications métiers, ...).
- ✓ Garantir la maintenance, l'administration et la sécurité des applications et équipements du système d'information.
- ✓ Gérer les comptes et les droits des utilisateurs.
- ✓ Assurer la gestion du parc de matériel informatique et télécom (achat, réception du matériel, mise en stock et attribution).
- ✓ Procéder à des vérifications du bon fonctionnement du parc via des outils de monitoring et prendre les dispositions nécessaires en cas d'observation d'événements particuliers.
- ✓ Veiller à la validité des sauvegardes.
- ✓ Assurer le support informatique aux utilisateurs dans un souci permanent de qualité de service.
- ✓ Établir une documentation claire et détaillée de l'infrastructure ainsi que des modifications réalisées.
- ✓ Assister et suppléer le responsable du service de la gestion informatique de la Ville et participer au maintien en conditions opérationnelles du système d'information et de ses évolutions.

# LA VILLE DE SERAING RECRUTE



## PROFIL

- ✓ **Disposer d'un GRADUAT DANS LE DOMAINE INFORMATIQUE**

Etre en possession du diplôme au moment de l'engagement (fin septembre).  
Nous invitons donc les étudiants en dernière année à postuler.

### Connaissances requises :

- ✓ Gestion système sous Windows et Linux :
  - Windows 10 et supérieur
  - Windows Serveur 2016 et supérieur
  - Linux
  - Environnements serveurs virtuels (VMWARE est un plus)
  - Environnements SAN
  - Solution de Backup (VEEAM est un plus)
- ✓ Gestion télécommunications et réseaux
- ✓ Helpdesk
- ✓ Firewalling (Fortigate est un plus)
- ✓ Cybersécurité est un plus

## CONDITIONS

- ✓ Etre belge ou citoyen(ne) de l'Union européenne ;
- ✓ Etre de conduite irréprochable - jouir de ses droits civils et politiques (Casier judiciaire vierge).

## OFFRE

- ✓ Rémunération dans l'échelle barémique B1 ;
- ✓ Droit à un pécule de vacances et une allocation de fin d'année ;
- ✓ Remboursement 100% des titres de transports en commun ;

# LA VILLE DE SERAING RECRUTE



- ✓ Remboursement des frais de déplacement imposés par le service ;
- ✓ Quota de congé annuel attractif (270h30 + récupération des jours fériés qui tombent le week-end) ;
- ✓ Ancienneté valorisable (dans le secteur privé, max. 6 ans à condition que ces services soient en rapport direct avec la fonction à exercer à l'administration et, dans le secteur public, toute l'ancienneté) ;
- ✓ Avantages liés au service social de la ville ;
- ✓ Horaire fixe sur 2 semaines : 07h45 à 12h et 12h45 à 17H du lundi au vendredi la première semaine et du lundi au jeudi la deuxième semaine.

## INTÉRESSÉ(E) ?

La candidature doit être transmise pour le 5 août 2022 au plus tard, par mail à l'adresse mail :

✉ [rh@seraing.be](mailto:rh@seraing.be).

Elle doit obligatoirement comprendre les documents suivants :

1. CV
2. Lettre de motivation
3. Copie des diplômes et attestations des formations pertinentes pour la fonction (sauf pour les étudiants de dernière année)

Pour tout renseignement lié à la procédure de recrutement :

Cellule RH

☎ 04.330.87.76 ou 04.330.83.66.

Pour tout renseignement relatif à la fonction :

Service informatique

☎ 04.330.87.11 ou 04.330.87.10 - par mail : [gestion.informatique@seraing.be](mailto:gestion.informatique@seraing.be)

Si la candidature est considérée comme recevable, vous serez convié(e) ultérieurement afin de participer à une épreuve écrite et une entrevue. Celles-ci débiteront à la mi-septembre. Les étudiants de dernière année peuvent postuler dans la mesure où le diplôme doit être obtenu au moment de l'engagement (fin septembre).